

POSTULAT

Auteur Doris Schmidhalter-Näfen, AdG/LA, Gilbert Truffer (suppl.), AdG/LA, et German Eyer, AdG/LA
Objet «Tutti Frutti» au col du Simplon – et où d'autre encore ?
Date 09.09.2015
Numéro 5.0183

Les travaux sur la route du col du Simplon sont désormais dirigés par des fonctionnaires de Thoune. Les entreprises de construction locales repartent de plus en plus souvent les mains vides lors des attributions de mandats concernant la route du Simplon, tandis que les mandats tombent dans l'escarcelle des ingénieurs et des entreprises de Thoune. Le groupe Frutiger et les bureaux d'ingénieurs bernois qui lui sont liés comptent fréquemment au nombre des heureux élus, quand bien même les chantiers qui leur ont été confiés présentent d'énormes dépassements de coûts. En outre, les attributions de mandats portent souvent sur de très gros lots de construction. L'OFROU fait l'objet de critiques croissantes, en raison du mode d'adjudication et de la surveillance insuffisante des travaux au Simplon.

Les mandats attribués au consortium Frutiger/Interalp au cours des 10 dernières années atteindraient plus de 100 millions de francs.

Les travaux réalisés au col du Simplon en 2015 se chiffrent à 30 millions de francs et ont été presque exclusivement effectués par Fruttiger/Interalp.

Au vu du copinage qui y règne, le Simplon est devenu une sorte de voie «Tutti-Frutti» désormais réservée aux seules entreprises Frutiger/Interalp.

Berne entend tenir le Valais à l'œil en ce qui concerne la construction de l'autoroute. Mieux vaudrait pourtant qu'elle commence par balayer devant sa propre porte.

Conclusion

Nous prions le Conseil d'Etat d'examiner les adjudications de travaux au col du Simplon, d'intervenir auprès de l'OFROU et de lutter contre ces dysfonctionnements.

L'OFROU doit par ailleurs surveiller de plus près les travaux effectués au Simplon.

Le Conseil d'Etat doit vérifier les adjudications de travaux par l'OFROU sur l'ensemble du territoire du canton.